

S.I.V.O.M "COMMUNAUTE DU BRUAYISIS"

Procès Verbal

du Bureau Syndical du 15 octobre 2020

Le quinze octobre deux mil vingt à dix-huit heures trente,

Le **BUREAU SYNDICAL ELARGI** s'est réuni, à la Salle Youri GAGARINE sous la Présidence de **Monsieur Lelio PEDRINI, Président.**

Etaients présents

- ✓ Mme Véronique CLERY, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'AUCHEL
- ✓ Gabriel BELAMIRI, Vice-Président, délégué de la Commune de BARLIN
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de BEUGIN
- ✓ M. Ludovic PAJOT, délégué de la Commune de BRUAY-LA-BUISSIERE
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de CALONNE-RICOUART
- ✓ Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de CAUCHY-A-LA-TOUR
- ✓ M. Marc LHERBIER, délégué de la Commune de CAUCOURT
- ✓ Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'ESTREE-CAUCHY
- ✓ M. Dany CLAIRET, Vice-Président, délégué de la Commune de FRESNICOURT-LE-DOLMEN
- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de GAUCHIN-LE-GAL
- ✓ Mme Sylvie DEMONCHAUX déléguée de la Commune d'HAILLICOURT
- ✓ M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune d'HERSIN-COUPIGNY
- ✓ M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'HESDIGNEUL-LES-BETHUNE
- ✓ Mme Isabelle LEVENT, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'HOUDAIN
- ✓ Mme Joëlle ALLEMAN, déléguée de la Commune de LA COMTE
- ✓ M. Eric EDOUARD, délégué de la Commune de MARLES-LES-MINES
- ✓ Mme Marie-Claire HAY, déléguée de la Commune d'OURTON
- ✓ Mme Marie-Claire STANISLAWSKI, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de REBREUVE-RANCHICOURT
- ✓ Mme Annie ADANCOURT, déléguée de la Commune de RUITZ

Etaients excusés

- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, délégué d'HERMIN
- ✓ Mme Marie-Josèphe DELANNOY, déléguée de la Commune de LOZINGHEM
- ✓ M. Marcel PRUVOST, délégué de la Commune de MAISNIL-LES-RUITZ

Etaients absents

- ✓ M. Jean-Pierre CLEMENT, délégué de la Commune de BAJUS

- ✓ M. Jacky LEMOINE, Vice-Président, délégué de la Commune de DIVION
- ✓ M. Maurice LECONTE, délégué de la Commune d'HOUCHIN

Maires présents mais non membres du Bureau Syndical

- ✓ M. Philibert BERRIER, Maire de la Commune d'AUCHEL
- ✓ M. Julien DAGBERT, Maire de la Commune de BARLIN
- ✓ M. Jacques FLAHAUT, Maire de la Commune de CAUCHY-A-LA-TOUR
- ✓ M. Gérard FOUCAULT, Maire de la Commune d'HAILLICOURT
- ✓ M. Jean-Charles CORDONNIER, Maire de la Commune d'OURTON
- ✓ M. Jean-Pierre SANSEN, Maire de la Commune de RUITZ

Maires excusés et non membres du Bureau Syndical

- ✓ Mme Danielle PHILIPPE, Maire de la Commune de CAUCOURT
- ✓ M. Dominique VOISEUX, Maire de la Commune de GAUCHIN-Le-GAL
- ✓ Mme Danielle MANNESSIEZ, Maire de la Commune de REBREUVE - RANCHICOURT

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Ludovic PAJOT est désigné Secrétaire de séance

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 MARS 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

POINTS INFO

- **1^{ère} dotation « Bruaysis Solidaire : en avant masques »**
- **Présentation du projet Relais Petite Enfance (RPE) par Maïté CAILLIEZ**
- **Démutualisation**
- **Motion à Bridgestone**

Depuis 1961, l'usine de pneumatiques Bridgestone de Béthune est devenue une institution d'importance régionale.

Aujourd'hui, son implantation sur le territoire de l'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane est remise en cause depuis le 16 septembre dernier suite à l'annonce lapidaire du groupe japonais.

Cette usine Béthunoise emploie directement 863 salariés sur site, mais sa fermeture entrainerait aussi une catastrophe sociale pour nombre d'intérimaires, sous-traitants et sociétés de services de notre bassin économique.

Au total, si le manufacturier n'infléchissait pas sa position, c'est environ 4500 emplois qui vont être détruits.

Le 21 septembre, une réunion réunissant l'Etat, la Région, la Communauté d'Agglomération, la Ville de Béthune, les partenaires sociaux et les représentants européens du groupe Bridgestone s'est tenue au siège de la CABBALR.

Cette réunion a permis de missionner un cabinet spécialisé afin de produire rapidement des contre-propositions permettant de maintenir l'activité sur site. En effet, située sur un axe stratégique au Nord de l'Europe, contiguë à un canal, et composée de personnel qualifié et motivé, l'usine dispose d'atouts non négligeables.

Cette motion du SIVOM de la Communauté du Bruaysis reprenant les termes d'autres collectivités du territoire et s'associant à ces dernières vise à affirmer publiquement le soutien et la solidarité aux salariés de l'usine et clairement exprimer sa détermination à accompagner le nouveau projet industriel pour pérenniser Bridgestone à Béthune.

Le Bureau Syndical décide d'apporter le soutien aux salariés de Bridgestone et pérenniser l'usine Bridgestone à Béthune.

QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU SYNDICAL

POLE SOCIAL

**01) SERVICE ACTION SANTE - DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE LA CPAM - ENCAISSEMENT DE RECETTE**

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé a déposé dans le cadre de l'appel à projet de la CPAM, une demande de subvention afin de promouvoir l'opération nationale « mois sans tabac » et d'accentuer sa politique de prévention et de promotion de la santé au plus proche des habitants du territoire.

Les actions proposées s'appuieront sur le partenariat local afin de poursuivre les actions de proximité en direction des fumeurs et encourager à s'inscrire dans une démarche positive pour la santé.

Le montant de la subvention demandée s'élève à 4 953 €, soit 73% du budget total du projet (6 790 €).

Après retour du financeur, autorisez-vous l'encaissement de la subvention ?

LE BUREAU SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

02) SERVICE ACTION SANTE – DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF - ENCAISSEMENT DE RECETTE

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé a déposé dans le cadre de l'appel à projet de la CAF, une demande de deux subventions pour financer des projets de sorties familiales qu'ils soient individuels ou collectifs dans le Département.

Le public ciblé est l'ensemble des familles impliquées dans la chaîne solidaire de confection de masques dans le cadre du projet territorial porté par la MIPPS « Bruaysis solidaire, en avant masques ».

Les actions proposées permettront aux familles particulièrement impactées par la crise sanitaire (familles monoparentales, familles ayant un faible pouvoir d'achat) et fortement mobilisées pour les plus fragiles du territoire d'accéder à des moments de loisirs et de détente en famille.

Le montant des subventions demandées s'élève à 4 968,75 €, soit 100% du budget total du projet.

Après retour du financeur, autorisez-vous l'encaissement de la subvention ?

LE BUREAU SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

03) SERVICE ACTION SANTE – DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF - ENCAISSEMENT DE RECETTE

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé a déposé auprès de la CAF une demande de subvention de 11 639 euros dans le cadre du projet territorial « Bruaysis solidaire, en avant masques ».

Ce projet consiste à la mise en place d'une chaîne solidaire de confection de masques en tissu réutilisables, de catégorie 1 pour protéger durablement les professionnels exposés et les publics les plus vulnérables du territoire.

Le montant de la subvention demandée s'élève à 11 639 €, soit 20% du budget total du projet.

Après retour du financeur, autorisez-vous l'encaissement de la subvention ?

LE BUREAU SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE